

Rapport de mission d'audit

Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz
ESITC Metz

Composition de l'équipe d'audit

Françoise DELPECH (Membre de la CTI, Rapporteur principal)
Murielle NOEL (Experte de la CTI, Corapporteur)
Maxime RICBOURG (Expert)
Walid TOUAYAR (Expert international)
Yvan CLEMENT (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 13-14 janvier 2026

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz
Acronyme : ESITC Metz
Académie : Nancy-Metz
Site (1) : Metz(siège)
Réseau, groupe : UGEI

Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz	Formation initiale sous statut d'apprenti	Metz
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz	Formation initiale sous statut d'étudiant	Metz
L'école propose un cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandée

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: www.cti-commission.fr / espace accréditations

La préparation de l'audit s'est très bien déroulée, l'équipe de direction de l'école a été réactive pour répondre aux questions de l'équipe avant, pendant et après l'audit. Toutes les personnes des panels se sont montrées disponibles et ont montré leur grand intérêt pour l'école et ses projets.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

L'ESITC de METZ est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1908, selon le contexte juridique d'Alsace-Moselle, inscrite au registre des associations du tribunal judiciaire de Metz et créée en 1992. L'association a pour objet de former des ingénieurs dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, par la voie de la formation initiale sous statut étudiant et sous statut apprenti et d'animer et de développer également des activités de formation continue, de recherche scientifique et valorisation de la recherche et d'entrepreneuriat. Elle est autonome et dispose de ses propres ressources financières, humaines et matérielles pour l'enseignement.

Elle est labellisée EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) depuis 2016 avec un renouvellement pour la période 2024 - 2028 et a été réévaluée par le HCERES en 2023.

Formations

L'école forme des ingénieurs :

- Sous statut étudiant en cinq ans, avec un recrutement principal post-bac et un recrutement minoritaire pour des titulaires d'un Bac+3 en génie civil. Les deux premières années concourent à l'acquisition de compétences dans le domaine du BTP et la dernière année du cycle ingénieur permet une spécialisation soit dans le domaine du bâtiment, soit dans le domaine des travaux publics.
- Sous statut apprenti en trois ans : le recrutement se fait uniquement pour des titulaires d'un Bac+3 en génie civil.

Les effectifs en 2024-2025 (données certifiées) étaient les suivants :

- En premier cycle : 80 étudiants
- En cycle ingénieur : 178 apprenants

En juin 2024, elle a diplômé 48 étudiants et 21 apprentis.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

L'équipe pédagogique de l'ESITC de METZ est constituée de 14 enseignants à temps complets et quatre enseignants à temps partiels dont l'employeur principal est une entreprise du secteur du BTP. A cette équipe, s'ajoutent 14 enseignants-chercheurs de l'université de Lorraine et 119 vacataires dont 13 qui assurent un service d'enseignement de plus de 64h.

Le taux d'encadrement élargi aux vacataires lourds est de 8,4 étudiants par enseignant.

L'école n'a pas encore ses propres enseignants-chercheurs mais s'appuie sur l'université de Lorraine. Deux recrutements d'enseignants-chercheurs sont prévus début 2026, et seront accueillis au LEMTA, laboratoire de l'université de Lorraine et du CNRS.

L'équipe administrative et technique est réduite à six agents.

Locaux et ressources matérielles :

Les locaux sont de qualité, situés sur le campus du Technopôle de Metz, facilement accessibles en transports en commun depuis le centre ville, à proximité d'autres établissements de l'ESR.

Systèmes d'information et moyens numériques

L'école a développé en interne son propre système de gestion de la scolarité et a mis en place Moodle comme plateforme pédagogique pour le partage de documents entre étudiants et enseignants.

Moyens financiers :

Le budget de l'école est d'environ 2,5 M€.

Les droits d'inscription sont de 6900 € par étudiant et par an.

Evolution de l'institution

Depuis la dernière accréditation par la CTI en 2023, l'école a pu renouveler sa qualification EESPIG et son contrat quinquennal avec l'Etat jusqu'en 2028.

Ecole déjà fortement adossée aux milieux professionnels, elle a construit sa stratégie pour développer une activité de recherche dans le domaine du BTP en s'appuyant sur les partenaires de l'ESR locaux et notamment, l'université de Lorraine et le laboratoire LEMTA qui comporte une équipe reconnue : Mécanique des sols, Géotechnique.

III. Suivi des recommandations précédentes

Décision	Recommandation	Statut
Décision n° 2023/07	Définir une politique de recherche en s'appuyant notamment sur le recrutement d'enseignants-chercheurs permanents ;	En cours
Décision n° 2023/07	Mettre en place une stratégie et un pilotage des activités de recherche en lien avec la formation ;	En cours
Décision n° 2023/07	Mieux déployer la démarche compétences (enseignants et élèves) ;	En cours
Décision n° 2023/07	Mettre en oeuvre des actions pour augmenter le taux de féminisation des apprenants et des personnels de l'école ;	Réalisée
Décision n° 2023/07	Favoriser la mise en place de l'engagement étudiant ;	En cours
Décision n° 2023/07	Poursuivre les actions pour favoriser la mobilité entrante.	Réalisée

Conclusion

Les dernières recommandations formulées par la CTI datent de 2023. Un peu plus de deux ans après, l'école a été attentive à les prendre en compte et elles sont toutes soit réalisées, soit en cours de réalisation.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'ESITC de METZ a la forme juridique d'une association à but non lucratif qui a pour objet de "former des ingénieurs dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, par la voie de la formation initiale et par la voie de la formation initiale sous statut apprenti". Ses statuts précisent qu'elle a également des activités de formation continue, de recherche scientifique et valorisation de la recherche et d'entrepreneuriat.

Elle est autonome et dispose de ses propres ressources financières, humaines et matérielles pour l'enseignement.

Elle est labellisée EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) depuis 2016 avec un renouvellement pour la période 2024 - 2028 et a été réévaluée par le HCERES en 2023.

La note d'orientation stratégique de l'école a été adoptée le 21 octobre 2021 et amendée le 3 juin 2025. Elle s'articule autour de quatre axes, chacun décliné en trois ou quatre objectifs :

1. Favoriser la réussite et l'épanouissement des élèves
2. Répondre aux attentes des entreprises du BTP (Majors, ETI, PME)
3. Développer les partenariats académiques et scientifiques
4. Conforter l'autonomie et le modèle économique et social de l'école.

La politique de développement durable et de responsabilité sociétale de l'école est publiée sur son site internet. Elle comprend six axes qui touchent à la fois au fonctionnement de l'école et aux programmes de formation.

Par ailleurs, l'école porte des valeurs qui sont connues et partagées par toutes les parties prenantes rencontrées lors de l'audit, élèves, entreprises, enseignants et personnels : travail et rigueur, pugnacité, esprit d'équipe, respect, humilité.

L'équipe d'audit a particulièrement souligné ce point au travers des interviews des différents panels.

L'école est bien impliquée dans la politique de site : son implantation sur le technopole de Metz, avec d'autres écoles d'ingénieurs (centre ENSAM, ENIM, Centrale-Supélec), ainsi que la proximité de l'université de Lorraine sont propices au développement de projets partagés tels que CaMéX-IA (Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Grand Est-Intelligence Artificielle porté par le centre ENSAM de Metz) ou la chaire Behaviour (portée par l'ENIM et le laboratoire Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de l'université de Lorraine).

Les établissements ont par exemple fait le choix de partager les financements et l'utilisation des plateformes pédagogique expérimentales spécifiques du domaine du BTP pour les formations ou les projets de recherche.

La communication interne est facilitée par la taille de l'école et les réunions hebdomadaires qui impliquent la majorité des personnels.

La communication externe de l'école est construite pour faire connaître l'école et les métiers du BTP aux candidats potentiels et pour conforter sa notoriété auprès des professionnels du secteur. Elle profite également des actions de communication de l'Eurométropole de Metz, du département de la Moselle et des fédérations professionnelles du BTP.

L'école jouit ainsi d'une très bonne visibilité locale et régionale comme en atteste la cartographie de son recrutement et est connue et très appréciée des entreprises du BTP (majors, ETI, PME).

L'école étant une association à but non lucratif, ces instances d'administration regroupent :

- une assemblée générale de 39 membres, constituée en très grande majorité de représentants des entreprises et à laquelle participent les étudiants qui sont présidents

- des principales associations de l'école ainsi qu'un enseignant ;
- un bureau constitué de cinq membres, dont trois représentants des entreprises et deux représentants des fédérations du bâtiment et des travaux publics.

L'école est gérée par un directeur, élu à la majorité absolue, par le Bureau, sur proposition du Président, pour une durée de cinq ans renouvelable.

Le directeur est assisté par le Directeur adjoint.

L'école a également mis en place les instances nécessaires :

- un conseil de perfectionnement ;
- un conseil de direction ;
- deux jurys : celui d'attribution de crédits ECTS et de validation d'année ou de semestre et celui de diplôme ;
- un conseil scientifique (qui sera mis en place avec le recrutement des enseignants-chercheurs).

Le conseil de direction de l'école est composé du directeur, du directeur adjoint, de cinq représentants des enseignants désignés par le directeur et de sept représentants des élèves (les élus délégués de classe). Il est consulté, au même titre que le conseil de perfectionnement (et le futur conseil scientifique), pour les phases de décision par le bureau et l'assemblée générale.

L'équipe de direction se charge ensuite de la mise en oeuvre.

L'école propose une seule formation sous deux voies (étudiants et apprentis) qui a pour objectif de former des ingénieurs polyvalents pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics et couvrant toutes les fonctions dans tous les métiers du secteurs. Elle forme des citoyens bien intégrés dans la société et s'efforce de répondre aux besoins en constante évolution des entreprises. Dans ce contexte, et afin de ne pas mettre en danger son équilibre économique, elle ne souhaite pas augmenter ses effectifs (en 2025 2026 : 196 étudiants, dont 82 en premier cycle et 73 apprentis et 69 diplômés en 2024 dont 21 apprentis).

La stratégie recherche de l'ESITC de METZ repose sur les différents axes :

- S'appuyer sur les partenariats locaux existants sans développer son propre laboratoire de recherche ;
- Recruter des enseignants-chercheurs permanents, titulaires d'un doctorat : le premier d'entre eux, dont le recrutement est prévu début 2026, (principe de recrutement validé par le CS de l'université de Lorraine) ;
- Etablir un partenariat pérenne avec le LEMTA (laboratoire Énergies & Mécanique Théorique et Appliquée), UMR de l'Université de Lorraine et du CNRS : une convention a été jointe au rapport d'autoévaluation de l'école. Les enseignants-chercheurs seront hébergés au sein de l'équipe Mécanique des sols, géotechnique dans le groupe Energie et transferts ;
- Identifier un axe de recherche relié à la formation et cohérent avec les activités de l'équipe du LEMTA.

L'école bénéficie, pour l'amorçage de cette stratégie et le financement d'enseignants-chercheurs, d'une subvention du département de la Moselle de 120 k€ répartis sur trois ans.

L'équipe pédagogique de l'ESITC de METZ est constituée de :

- personnels enseignants dont le seul employeur est l'ESITC de METZ : ils sont au nombre de 13 et réalisent des volumes d'enseignement variant de 12 à 559 heures.
- personnels enseignants qui travaillent à temps partiel pour l'école et pour une entreprise : ils sont au nombre de quatre et ont des services d'enseignement de 96 à 140 heures.
- personnels enseignants de l'université de Lorraine ou de l'éducation nationale : ils sont au nombre de 15 dont quatre réalisent un service d'enseignement de plus de 64 heures.
- personnels enseignants-chercheurs de l'université de Lorraine : deux professeurs et 11 maitres de conférences qui réalisent des services d'enseignement de 12 à 89 heures. Deux d'entre eux réalisent un service de plus de 64 heures.
- nombreux vacataires : ils sont au nombre de 104 et interviennent pour des volumes horaires variant de 3 à 90 heures et 11 d'entre eux font plus de 64 heures d'enseignement.

Le taux d'encadrement de l'école calculé pour 278 étudiants (DS1 2024 2025) de Bac à Bac + 6 est donc de 23 avec les seuls personnels dont l'ESITC est le seul employeur. Mais il faut souligner que les étudiants bénéficient d'un encadrement de qualité et, si on tient compte des enseignants intervenant pour plus de 64h annuelles, ce taux est ramené à 8,4 étudiants par enseignant.

L'école n'a pas encore ses propres enseignants-chercheurs mais s'appuie sur l'université de Lorraine. Le nombre d'heures d'enseignements réalisé par des enseignants-chercheurs titulaires dans les deux voies de formation se monte à 538 h, soit 7% du nombre total d'heures réalisées. Le recrutement des deux enseignants-chercheurs doit permettre d'améliorer ce taux pour le rendre conforme à R&O et l'école devra bien veiller à l'effectivité de l'activité recherche des personnes recrutées.

L'équipe technique se limite au domaine des systèmes d'information : l'école s'appuie sur les plateformes pédagogiques expérimentales qui existent dans son environnement et contribue à leur financement.

L'équipe administrative est réduite et tous les personnels assurent des missions très diverses.

La situation actuelle de l'école aujourd'hui hébergée dans des locaux appartenant à l'Eurométropole de Metz va être pérennisée et assurée par la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans avec un loyer à un euro symbolique.

Les locaux d'enseignement sont de bonne qualité, facilement accessibles en transports en commun depuis le centre ville, sur le campus à proximité d'autres établissements de l'ESR.

Les locaux ne sont pas prévus pour la mise en place de bureaux pour les enseignants. Ceux-ci peuvent cependant accéder à des petites salles de réunion en libre-service. L'école a spécialement aménagé une zone avec deux bureaux pour l'accueil des enseignants-chercheurs.

L'école a développé en interne son propre système de gestion de la scolarité, SIGALE (pour Système Interne de Gestion Administrative et Logistique de l'ESITC de METZ) qui semble donner satisfaction.

Depuis 2020, elle a mis en place Moodle plus particulièrement pour la pédagogie partagée entre enseignants, tuteurs d'apprentissage et étudiants et pour les partages de documents.

Le budget de l'école est d'environ 2,5 M€. Les recettes proviennent principalement des droits d'inscription (à hauteur de 57%), des financements de l'apprentissage (24%). Les droits d'inscription sont fixés à 6900 €, quelle que soit l'année de formation. Le montant du reste à charge demandé aux entreprises qui accueillent des apprentis est 4200 €/apprenti et par an (+15% en 4 ans en lien avec l'évolution des modalités de financement de l'apprentissage).

En termes de dépenses, 60% environ sont dédiés à la masse salariale. et 31% aux différents achats ou services extérieurs (actions de communication, entretien des locaux, utilisation des plateformes expérimentales, achats de tests TOEIC et énergie).

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Petite école à taille humaine, avec des valeurs fortes, dont la bienveillance ;
- Une direction et une équipe d'encadrement à l'écoute ;
- Un environnement socio-économique positif et dynamique avec des collaborations établies et pérennes avec les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises ;
- La stratégie de développer une recherche en partenariat avec l'UL attestée par une convention d'accueil ;
- La mutualisation des plateformes expérimentales spécialisées dans le BTP.

Points faibles

- Une équipe administrative réduite, donc fragilité pour mettre en place des relais en cas d'absence d'un des personnels ;
- L'absence actuelle d'enseignants-chercheurs dans l'équipe permanente des enseignants ;
- Une répartition des missions entre le CFA et l'école qui pourrait être améliorée ;
- L'absence de référent VSS interne à l'école.

Risques

- L'impact sur l'équilibre financier de l'école du recrutement indispensable d'enseignants-chercheurs ;
- La pérennité des financements de l'apprentissage.

Opportunités

- La visibilité apportée par le développement d'activités de recherche propres à l'école ;
- Le soutien des partenaires de l'école : entreprises des secteurs du BTP, université de Lorraine ;
- La mise en oeuvre d'autres schémas de formation en lien avec le savoir-faire de l'école : formation continue diplômante ou masters spécialisés.

Pilotage, fonctionnement et système qualité

L'ESITC de METZ a mis en place un système qualité qui s'appuie sur une démarche processus, un système d'information (« SIGALE » pour « Système Interne de Gestion Administrative et Logistique de l'ESITC de METZ ») et un tableau de bord "indicateurs , données et cibles" actualisé par le directeur.

La cartographie recense 12 processus (trois processus management, trois processus ressources et six processus activités). Chaque processus est piloté par une personne (avec généralement une responsabilité hiérarchique ou organisationnelle au sein du processus concerné). Les parties prenantes sont identifiées et leurs besoins recensés. Certaines procédures restent à rédiger.

La cartographie et les indicateurs sont établis par le responsable pédagogique en charge également du système qualité. Toutefois l'équipe de pilote et copilote est restreinte. Un tableau de bord permet à la direction de suivre les indicateurs de pilotage stratégique de l'école. La revue de processus n'est pas formalisée.

D'un point de vue opérationnel, des fonctionnalités intégrées à l'outil "Sigale" permettent des relances automatiques et des astreintes « à faire ».

Un manuel qualité décrit l'organisation de l'école et sa démarche d'amélioration continue.

La taille de l'école facilite le dialogue direct avec les parties prenantes et, souvent, un traitement plus aisé des problèmes mais cela ne favorise pas la formalisation.

Le système qualité reste à mettre en place dans sa complétude.

Même si les évaluations formelles se concentrent sur la formation et son organisation, chaque processus bénéficie d'actions d'amélioration, recensées dans le système SIGALE.

Les évaluations des enseignements par les élèves sont réalisées, c'est un passage informatique obligatoire avant la consultation du bulletin.

Les enseignants sont également consultés à la fin de chaque module. En plus du conseil de perfectionnement, des réunions de coordination entre la direction et les enseignants sont organisées.

En revanche la satisfaction du personnel administratif n'est pas évaluée en dehors des entretiens professionnels biennaux.

L'enquête de suivi des diplômés et son analyse sont réalisées.

Les personnels et élèves rencontrés témoignent de la bonne prise en compte de leurs demandes d'amélioration.

L'ESITC de Metz est également évaluée par le HCERES. La dernière évaluation du 14 avril 2023 a souligné la nécessité d'approfondissement du système qualité de l'école.

L'école est qualifiée EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) depuis août 2023 jusqu'à 2028.

Les recommandations de la CTI (audit 2023) ont été prises en compte par l'école.

Au niveau de la recherche, un plan d'action a été mis en place et les autorisations administratives pour le recrutement d'un enseignant-chercheur sont obtenues pour la rentrée 2026 / 2027.

La démarche compétence n'est pas acquise dans son intégralité et des améliorations restent à apporter.

Des efforts sont portés sur la féminisation des recrutements et sur la mobilité entrante, leurs portées se mesurera sur le long terme.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- L'évaluation des enseignements et les enquêtes des diplômés.

Points faibles

- La formalisation de la revue de processus ;
- L'approfondissement du système qualité ;
- L'approfondissement de la démarche compétence.

Risques

- Pas d'observation

Opportunités

- La mise en place d'audits internes et d'audits croisés avec les partenaires de l'école.

Ancrages et partenariats

L'ESITC de METZ est une association à but non lucratif régie par la Loi de 1908 et elle est dotée d'une instance dirigeante, articulée essentiellement autour d'une assemblée générale. Des représentants de différentes entreprises locales et régionales (21 membres sur 39), des collectivités territoriales, des fédérations professionnelles du BTP sont des parties prenantes de cette assemblée générale.

Egalement, huit représentants de la Profession (désignés par les organisations professionnelles), siègent dans le conseil de perfectionnement de l'ESITC de METZ et participent à la définition des orientations pour la formation et sont consultés pour avis sur les actions scientifiques et pédagogiques à mener.

Ceci ne peut que lui conférer une visibilité claire dans le territoire.

L'école est partenaire du projet CAMEX-IA GRAND EST visant à créer une synergie entre les lycées, les établissements d'enseignement supérieur autour de la digitalisation et l'IA. De même, elle participe à la journée : destination aux grandes écoles, organisée par le département de la Moselle.

Les taux d'insertion professionnelle pour les voies FISE et FISA pour la promotion de 2023 sont d'environ 95 % mettant en exergue la qualité de la formation dispensée à l'ESITC de METZ et qui répond aux attentes de ses partenaires.

Du fait que l'ESITC de METZ est géographiquement implantée au technopole qui abrite plusieurs grandes écoles telles que le site de Metz de CentraleSupélec, l'ENSAM, l'ENIM...., elle collabore avec ces dernières afin de contribuer à l'avancement de leurs travaux de recherche dans le domaine du BTP.

L'axe 2 de la note stratégique de l'ESITC de METZ, amendée en juin 2025, met en exergue l'importance de répondre aux attentes des entreprises du BTP (MAJORS, ETI, PME). Ainsi, l'école a mis en place une politique de partenariat lui permettant d'élargir et de diversifier son réseau de partenaires avec les entreprises et les industriels des territoires.

Les parties prenantes du monde socio-économiques sont représentées dans le Conseil de Perfectionnement de l'école et participent à la conception et à l'évolution du projet de formation. Aujourd'hui, quatorze (14) conventions cadres de partenariat avec les entreprises, membres de l'assemblée générale de l'école, ont été signées.

Ainsi, les actions peuvent être mises en place avec ses partenaires, concernent essentiellement la formation (recrutement des élèves apprentis, recherche et innovation, participation de collaborateurs industriels pour des enseignements, accompagnement et encadrement de stagiaires et d'apprentis au sein des entreprises, vie de l'école, communication et promotion....).

Pour l'année 2024-2025, quatre-vingt-six (86) intervenants vacataires provenant du monde socio-économique ont eu une activité pédagogique active au service des élèves en cycle ingénieur.

Les taux d'insertion pour la promotion de 2024-2025 (94 % pour la FISE et 100 % pour la FISA) conforte la position de l'école vis-à-vis ses partenaires industriels.

L'axe 2 de la stratégie mise en place par l'école met en exergue l'importance de faire évoluer le cursus pour rester au diapason des nouvelles mutations dans le secteur du BTP et pour développer l'entrepreneuriat et l'innovation.

Pour se faire, tous les apprenants reçoivent des éléments de formation sur l'entrepreneuriat et l'innovation et ceci à partir de la première année du cycle ingénieur soit sous forme de modules, de cours, de conférences (communes avec l'ESITC de Paris), de projets d'initiation à la recherche, de visites...

L'ESITC de METZ participe à des projets collaboratifs innovants tels que CAMéX-IA et Chaire Behaviour, portés respectivement par l'ENSAM campus de Metz et l'ENIM et le laboratoire 2LPN de l'université de Lorraine.

Dans le cadre du premier projet et en partenariat avec le lycée Eiffel de TALANGE et Colas, l'école s'est impliquée dans un challenge 4.0 lié à la centrale à enrobés du futur (digitalisation des process).

En partenariat avec le PEEL (Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine – Université de Lorraine), les élèves de l'ESITC de METZ bénéficient des services de la maison de l'innovation de l'entrepreneuriat des écoles et de l'université (MIEEU).

Les élèves de la 5^{ème} année peuvent suivre le cursus ingénieur-manager porté par l'IAE Metz School of Management (Université de Lorraine).

En 2024-2025, deux élèves de l'ESITC de METZ ont eu le statut d'auto-entrepreneur et un ingénieur diplômé a créé sa propre entreprise.

L'ESITC de METZ participe au Réseau de l'Enseignement Supérieur de la Construction, regroupant différents intervenants des secteurs du bâtiment et des travaux publics (Syntec Ingénierie, la Fédération Française du Bâtiment, la Fédération Nationale des Travaux Publics, l'ESTP, l'ESITC de PARIS, le Centre des Hautes Etudes de la Construction (CHEC) et l'Ecole d'Application aux Métiers des Travaux Publics d'EGLETONS (EATP)).

En septembre 2019, l'école a signé une convention avec AFO-BTP MOSELLE, organisme gestionnaire du CFA BTP de MONTIGNY LES METZ.

L'ESITC de METZ est membre de la Conférence des Directeurs d'Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et de l'Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI).

En août 2024, l'école a signé une convention de partenariat avec l'Université des Métiers du Nucléaire pour la mise en œuvre d'un dispositif de coloration nucléaire dans la formation existante de l'école.

L'axe 3 de la stratégie adoptée par l'école insiste sur le développement de la mobilité internationale entrante et sortante en renforçant les partenariats déjà en place et en en développant de nouveaux.

L'ESITC de METZ a pleinement exploité des programmes tels que ERASMUS+, ASIA EXCHANGE et STUDIES UP pour signer des accords internationaux avec plusieurs universités étrangères (8 Européennes, 3 Asiatiques et une Australienne).

Egalement, elle a signé d'autres accords internationaux avec des universités Canadiennes et Vietnamienne (1 avec le Canada au Québec et 1 avec l'université de Hanoï).

En plus de ces accords, deux (02) étudiants vont bénéficier de séjour en 2025-2026 à California State University, Northridge à LOS ANGELES.

Par contre, la mobilité entrante reste une faiblesse, même si ces dernières années elle a accueilli 2 élèves de l'Université de GRENADE.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- La participation des professionnels du secteur BTP aux enseignements dispensés par l'ESITC de METZ ;
- Les relations internationales avec certaines écoles réputées à l'étranger.

Points faibles

- L'absence de conseil scientifique pour statuer sur des projets de recherche appliquée (industriels) ;
- Peu de projets surtout de recherche impliquant le monde socio-économique ;
- Le partenariat avec des entreprises internationales à consolider ;
- Les mobilités entrantes et sortantes des étudiants pourraient être encore renforcées.

Risques

- La pérennisation des partenariats surtout internationaux.

Opportunités

- Pas d'observation

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Metz

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Metz

Le projet de formation répond aux besoins du BTP et des métiers d'avenir, intégrant compétences scientifiques, techniques, humaines et organisationnelles. Le Conseil de Perfectionnement associe élèves, diplômés, enseignants et acteurs socio-économiques pour actualiser les profils et référentiels métiers, anticiper les mutations (transition écologique, construction 4.0, management de projet) et intégrer éthique et RSE. Les évolutions récentes incluent stages, parcours nucléaire et usage de l'IA.

La formation est construite sur cinq années, les deux premières années contribuant à l'acquisition de compétences transverses dans les domaines du développement durable et de la responsabilité sociétale, de l'entrepreneuriat et à la formation au contexte international et multiculturel.

L'ingénieur ESITC de METZ maîtrise l'ensemble des compétences techniques, organisationnelles et humaines nécessaires à la gestion complète de projets de construction, de la conception à l'exécution. La démarche compétences, intégrant savoir, savoir-faire et savoir-être, est déployée auprès des étudiants via le livret et les enseignements. Le référentiel métiers, validé par le Conseil de Perfectionnement et enregistré au RNCP, structure quatre blocs clés et est complété par des compétences transverses, favorisant autonomie et performance professionnelle.

Le cursus ingénieur se déroule sur 10 semestres sous statut étudiant et six semestres sous statut apprenti. Il intègre sciences fondamentales, technologies BTP, communication, management et stages ou périodes en entreprise (13 à 19 mois) dès la première année post-bac pour le cursus sous statut étudiant.

Le semestre 9 permet la spécialisation bâtiment ou travaux publics. Les UE et ECUE sont clairement définies avec attribution de crédits ECTS, syllabus et règlement des études. L'IA est introduite avec approche critique et éthique. Les élèves en situation de handicap bénéficient d'aménagements. Le cursus vise polyvalence et insertion professionnelle nationale et internationale

L'école intègre fortement l'entreprise dans la formation des ingénieurs, via des intervenants professionnels (65 %), projets, visites et quatre stages FISE (54–78 semaines - dont un stage ouvrier de quatre semaines en cycle préparatoire) et six périodes FISA (84 semaines). Les stages sont encadrés par le directeur adjoint et le responsable pédagogique, font l'objet de cahiers des charges, rapports et soutenances, et permettent une évaluation complète des compétences. Les PFE mobilisent une contribution originale. Les entreprises de toutes tailles, y compris PME et TPE, sont valorisées et l'accueil des étudiants en situation de handicap est prévu.

La formation intègre des modules obligatoires d'initiation à la recherche en 2A (9h) et 4A (59h - 4 crédits ECTS, sous forme de fil rouge annuel qui associe Création d'entreprise, Initiation à la recherche et Projets collaboratifs, avec une évaluation sous forme de rapport en forme d'article scientifique ou vidéos), assurés exclusivement par des enseignants-chercheurs de l'université de Lorraine. Bien que l'établissement ne dispose pas d'enseignant-chercheur permanent, cette organisation garantit pleinement l'acquisition, par tous les apprenants, de la rigueur scientifique, de la créativité et de l'esprit critique.

La formation intègre les enjeux sociétaux et environnementaux dès la première année, avec un fil conducteur sur économie circulaire et performance énergétique. Modules techniques, projets (permaculture, parkings végétalisés, gestion eau, ruches) et stages permettent d'appliquer ces notions. Conférence architecture d'urgence et rapports de stage abordent éthique, sécurité et santé. Les compétences RSE sont évaluées et liées aux activités pratiques et professionnelles.

Le premier cycle permet une première sensibilisation à l'entrepreneuriat au travers des modules d'enseignement en développement personnel et économie.

L'ensemble est complété par le projet de création d'entreprise qui permet aux étudiants de 4^e année de développer un business model sur des innovations liées au développement durable. Le cursus ingénieur-manager, en partenariat avec plusieurs écoles et l'université de Lorraine, favorise l'esprit d'entreprendre et la culture de l'innovation via cours, ateliers et e-learning. Les étudiants peuvent approfondir leurs compétences en entrepreneuriat et gestion de projets, et bénéficient de témoignages et challenges pratiques dans le domaine du BTP et du développement durable.

L'école assure la maîtrise du français et de l'anglais pour des communications professionnelles, avec validation du niveau B2 minimum et préparation au TOEIC. Une seconde langue étrangère est obligatoire dès la première année. Chaque élève accomplit une mobilité internationale (16 semaines pour étudiants, 12 pour apprentis) et bénéficie de dispositifs d'internationalisation à domicile. Les cours favorisent également l'ouverture culturelle via enseignants étrangers et expériences professionnelles à l'international.

Dans le cas de la formation sous statut apprenti, certaines mobilités internationales présentent un risque de dérive vers des expériences davantage touristiques ou associées à des formes de travail précaire comme le woofing

Une fiche RNCP a été déposée en 2023. Elle est constituée de 4 blocs de compétences :

1. Réaliser un diagnostic technique d'un bâtiment, d'une infrastructure ou d'un ouvrage d'art existant en vue de sa réhabilitation
2. Concevoir un projet de construction durable
3. Diriger l'exécution des travaux, pour des projets de construction neuve ou de réhabilitation
4. Participer à la stratégie et au pilotage d'une entreprise

Une matrice des compétences croisées avec les unités d'enseignement a été construite. Elle précise le niveau visé pour chaque élément de la matrice, selon les 4 niveaux : notions, fonctionnel, maîtrise et expertise.

La césure est possible pour les apprenants.

Cycle court :

La formation est relativement équilibrée entre sciences et techniques de l'ingénieur (33%), sciences de base (25%), sciences de spécialité (16%) et SHEJS et langues (22%), intégralement réalisée en présentiel.

Cycle ingénieur :

L'école privilégie le cours en présentiel tout en intégrant des pédagogies actives (classe inversée, outils interactifs, kits, projets concrets et pluridisciplinaires, visites de chantiers). Le distanciel reste marginal, utilisé surtout en soutien.

Les mises en situation professionnelles sont valorisées et la mixité étudiants/apprentis est favorisée par des projets communs menés au semestre 9, ce qui permet de renforcer la collaboration et l'acquisition de compétences professionnelles.

La formation s'appuie sur une pédagogie active combinant projets concrets, approche pluridisciplinaire, classe inversée et outils numériques innovants (Wooclap, Kahoot, H5P, BIM). Elle intègre des mises en situation réelles grâce à des travaux pratiques en laboratoires, l'utilisation de kits pédagogiques et des visites de chantiers ou d'industries.

Il est à noter également qu'environ 500h de travail personnel est demandé aux apprenants sur les 3 dernières années d'ingénieurs.

L'école dispose de 150 enseignants dont 20 permanents, assurant un taux d'encadrement raisonnable. La forte présence d'intervenants professionnels (58 % des heures) garantit un lien direct avec le milieu socio-économique.

En revanche, aucun enseignant-chercheur permanent n'est employé par l'école :

- Le ratio de 25 % d'enseignements scientifiques et techniques assurés par des enseignants-chercheurs permanents n'est donc pas atteint ;

- Seuls 7% des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires de l'université de Lorraine ;
- Ces derniers interviennent en moyenne depuis plus de 12 ans dans les formations de l'ESITC de METZ.

Le recrutement de 2 à 3 enseignants-chercheurs est donc nécessaire pour que l'école soit en conformité avec R&O.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- L'alignement de la formation avec les besoins du BTP ;
- Le conseil de perfectionnement actif, associant élèves, diplômés, enseignants et acteurs socio-économiques pour anticiper les évolutions ;
- Le parcours sur 5 ans structuré, avec acquisition progressive de compétences transverses (RSE, développement durable, entrepreneuriat, international) ;
- Immersion professionnelle fortes (stages longs, PFE, projets, visites de chantiers...) ;
- L'initiation à la recherche garantie via les enseignants-chercheurs de l'université partenaire.

Points faibles

- Aucun enseignant-chercheur permanent dans l'établissement ;
- La forte charge de travail personnel (environ 500 h sur les 3 dernières années) pouvant représenter un défi pour certains apprenants ;
- Certaines mobilités internationales des apprentis peuvent se détourner vers des expériences précaires.

Risques

- La mobilité internationale mal encadrée pouvant entraîner des expériences peu formatrices pour certains étudiants.

Opportunités

- L'intégration dans la formation d'innovations et de projets liés au développement durable et à l'entrepreneuriat ;
- Les partenaires internationaux et échanges avec universités/écoles étrangères pour renforcer l'internationalisation.
- le renforcement de la recherche appliquée et les collaborations avec l'université de Lorraine.

Recrutement des élèves-ingénieurs

Les objectifs de l'école en termes d'effectifs étudiants est de maintenir le flux actuel avec environ 70 diplômés par an, dont une vingtaine d'apprentis, en s'appuyant majoritairement sur son cycle préparatoire.

L'école recrute à la fois pour le cycle préparatoire et pour le cycle ingénieur. Le nombre de places proposés est le suivant :

En 1^{ère} année : 50 places via Parcoursup (entrée dans le concours Puissance Alpha à la rentrée 2025) pour des titulaires d'un bac général ou d'un bac STI, option architecture et construction ;

En 2^{ème} année : 5 places pour des élèves avec un bac + 2 scientifique hors génie civil

En 3^{ème} année : Pour la formation sous statut étudiant : 20 places bac +3 pour des titulaires d'un diplôme en génie civil : BUT, BTS+ ATS ou licence et pour des étudiants issus de CPGE ;

Pour la formation sous statut apprenti : 25 places bac +3 pour des titulaires d'un diplôme en génie civil : BUT, BTS+ ATS ou licence

En 4^{ème} année : 5 places proposées pour des titulaires d'un M1 génie civil.

A l'exception du concours d'entrée en première année sur le concours Puissance Alpha, les recrutements sont effectués directement par l'école avec une évaluation du dossier avec lettre de motivation, que l'école juge de moins en moins fiable du fait de l'utilisation d'intelligence artificielle par les candidats, des tests écrits et des entretiens de motivation.

L'école a construit un programme de mise à niveau conséquent (124 h en première année, 21 h en deuxième année et 119 heures en 3^{ème} année) dans les domaines scientifique (mathématiques et physique par exemple), mais aussi dans les disciplines métiers (résistance des matériaux, organisation et gestion de travaux).

Pour la formation sous statut étudiant : A la rentrée 2025, en première année du cycle préparatoire, le taux de redoublement ou de démission a été relativement élevé (6 redoublants sur 48 étudiants inscrits), et 5 démissions ou abandons.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience, le flux reste modeste avec 2 diplômés en 2023 et 1 en 2025.

L'école suit les résultats de son recrutement.

Le bilan du recrutement à partir du concours Puissance Alpha n'a pas encore montré d'impact réellement positif, mais une seule session n'est pas suffisamment significative. Le nombre de candidature a été multiplié par 10, mais le nombre de recrutés s'est stabilisé à 42 étudiants (contre 38 en 2024 soit une augmentation de 10%).

Les étudiants recrutés viennent à 78% du Grand EST, dont 73% de Moselle ou Meurthe et Moselle.

Le taux de jeunes femmes dans l'école reste faible, malgré les actions de l'école vers ces publics : 18% avec un bilan très positif sur le recrutement 2025 à 26% qui reste à confirmer dans le temps.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Un recrutement cohérent pour une formation en 5 ans ;
- Un programme de remise à niveau conséquent ;
- La visibilité régionale de l'école.

Points faibles

- Un taux d'échecs en première et en troisième année ;
- Un recrutement très régional.

Risques

- La concurrence des autres formations d'ingénieur ou de master.

Opportunités

- L'adhésion au concours national Puissance Alpha pour le recrutement en première année.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

À leur arrivée, les apprenants de première année sont accueillis par une semaine de pré-rentrée. Un système de parrainage est mis en place avec certaines pratiques traditionnelles renforçant l'identité de l'école, comme la « montée des marches ». Un livret d'accueil leur est fourni et la charte informatique de l'école est portée à leur connaissance.

Depuis deux ans, un week-end de cohésion est organisé par le BDE. La mise en place de ce dispositif à la place du week-end d'intégration, qui avait été supprimé pour cause de débordements, montre l'attention portée par l'école pour offrir une intégration de qualité à ses élèves.

Les collectivités et l'entreprise parrainant l'école participent également à l'intégration des nouveaux arrivants, en organisant respectivement des événements inter-écoles et des compétitions sportives.

L'école répond avec efficacité aux besoins de ses élèves, notamment en termes de restauration, où, face à la saturation des établissements CROUS, les horaires des enseignements ont été adaptées et l'espace de restauration au sein de l'école a été renforcé.

L'école met en place des moyens importants pour soutenir et encadrer la vie étudiante, des locaux sont notamment mis à disposition et une forte attention est portée sur la responsabilisation. La dynamique associative du campus est en cours de consolidation et les élèves de l'ESITC de METZ y participent activement. La diversité des associations au sein de l'école, notamment culturelles et citoyennes, est plutôt faible.

La reconnaissance de l'engagement et surtout des compétences associées pourrait être un levier.

La proximité des élèves avec la direction est manifeste, ceux-ci ont leurs places dans les instances et savent que leurs remarques sont prises en compte même en dehors des rencontres formelles. En revanche, le manque de formalisation est regrettable au niveau du dispositif contre les VSS. L'école ne dispose pas de référent ni d'action de sensibilisation en dehors des responsables associatifs. Ceux-ci ont néanmoins également accès à des formations SST.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Une direction à l'écoute et proactive, déterminée à garantir une expérience étudiante épanouissante ;
- Une vie associative sous le spectre de la responsabilisation ;
- La formation complète des responsables associatifs, notamment au niveau SST ;
- Une culture et une identité de l'école pleinement reconnues et partagées par les élèves.

Points faibles

- L'absence de reconnaissance de l'engagement étudiant associatif ;
- Une appropriation de la démarche compétence peu compatible pour une valorisation des compétences acquises par les élèves engagés dans les associations ;
- Des dispositifs VSS lacunaires.

Risques

- Le désengagement du noyau dur d'élèves engagés dans la vie associative.

Opportunités

- La diversification des associations et clubs au sein de l'école ;
- L'adaptation de la démarche compétence aux activités associatives ;
- La dynamique de campus en cours de construction.

Insertion professionnelle des diplômés

L'école a le souci majeur et permanent d'anticiper et préparer l'insertion professionnelle durable de ses diplômés. Cela est incarné et concrétisé fortement par son équipe de Direction.

Celle-ci, soudée autour de son Directeur a, à cœur, de démontrer dans son fonctionnement quotidien, basé sur la rigueur, l'exigence mais aussi l'écoute, un alignement avec ce qu'elle considère être les valeurs nécessaires aux métiers du BTP.

C'est ainsi qu'elle considère préparer au mieux ses élèves aux attentes de leurs futurs employeurs.

La préparation à l'emploi est reconnue par tous les panels comme bonne, à la fois sur l'acquisition des compétences techniques et des compétences comportementales attendues d'un ingénieur dans le monde du BTP.

Cela ressort fortement et unanimement de l'échange avec le panel emploi qui se loue des savoir-faire et savoir-être des élèves recrutés à l'ESITC de METZ.

L'état d'esprit tourné vers la rigueur et le travail qui est une valeur attendue des entreprises du BTP est souligné comme un point fort de l'école par les panels enseignants et emploi.

Le panel emploi souligne : « la dimension opérationnelle très forte, l'esprit d'équipe chez les élèves issus de l'ESITC de METZ, le pragmatisme, leur capacité à créer du lien sur les chantiers et à dialoguer avec les opérateurs ». La présence d'opérationnels dans le corps pédagogique y contribue.

La Direction de l'école est reconnue comme étant très à l'écoute des évolutions du métier et réactive dans la création de nouveaux modules de formation demandés par les entreprises recruteuses.

La rigueur et le niveau d'exigence de l'école sont bien acceptés car compensés par la proximité due à la petite taille des promotions et la réactivité dans la prise en compte par la direction des besoins exprimés par les élèves.

Par les actions menées dans ce sens, nous pouvons citer le forum, le parrainage par année scolaire, les actions des alumnis tout au long de la formation,

Un forum annuel « avenir construction » est organisé chaque année avec un succès croissant pour atteindre 60 entreprises en 2025. A cette occasion, les alumnis disposent d'un stand pour être à l'écoute des étudiants et leur faire bénéficier de leur réseau.

Chaque promotion est parrainée par une entreprise offrant des visites privilégiées, des rencontres spécifiques et une journée "vis ma vie". Le programme du parrainage est proposé par le parrain et validé par l'école.

En moyenne sur 5 ans, 99,% des élèves ont un emploi après 6 mois et, en 2024, 77,7% des élèves ont obtenu leur emploi avant ou dès la sortie de l'école dont 60% dans l'entreprise d'accueil du PFE et 80% des apprentis dans l'entreprise de leur apprentissage.

La Région Grand Est et le Luxembourg constituent les deux principaux bassins de ces emplois.

Sur ce premier emploi, ils sont à 93% en CDI.

76,5% occupent un emploi dans la conduite de travaux, 10,8% dans un poste de chargé d'affaires/ études de prix. Les taux d'occupation des postes en méthode, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, OPC ou QPE sont chacun inférieur à 4%. Enfin, 95% des diplômés exercent leur activité dans le secteur privé et 34% en dehors de la France.

Les principaux vecteurs de recrutement sont :

- Les projets de fin d'études :
 - Les enseignants par ailleurs salariés actifs au sein d'entreprises de BTP qui constituent un vecteur important de recrutement grâce à leur proximité avec les élèves,

- Les anciens élèves qui font « leur marché de l'emploi » à l'ESITC de METZ,
- Le forum et stages,
- Les visites de chantiers en présence des RH de l'entreprise concernée,
- Les emplois proposés sur le site de l'école,
- L'entreprise d'accueil pour les élèves et le CFA en FISA.

Le salaire médian de début hors primes (à 6 mois) est en moyenne sur 5 ans de 44,6 k€

Le sujet de l'insertion professionnelle du point de vue des apprenants est géré par l'école de manière propre et stimulante. Il n'y a pas de sujet d'inquiétude sur l'avenir professionnel qu'elle offre.

98% des 1550 anciens élèves sont toujours dans le BTP. Leur formation est en adéquation avec les attentes du secteur d'activité. Ils sont complets dans leur préparation en sortie d'école et font de manière générale un parcours de progression plus rapide au sein des entreprises que ceux issus d'autres écoles plus prestigieuses, y compris sur le plan des salaires. 30% des diplômés changent d'employeur au bout de 2 ans et 67% sont encore dans leur 1er emploi au bout de 5 ans.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- L'insertion professionnelle est très élevée dès la sortie de l'école et tend rapidement vers les 100% dans le temps ;
- La notoriété de l'école s'accroît d'année en année au-delà de la Région, en France mais également en Suisse, Luxembourg, Allemagne ;
- L'ESITC de METZ est bien adossée aux besoins du BTP. Les enseignements sont adaptables aux évolutions des métiers et préparent bien aux savoir-être attendus :
 - Adéquation formation/ emploi ;
 - Lien de l'école avec les fédérations TP et Bâtiment de la région Grand Est ;
 - Liens socio-économiques forts ;
 - Approche métiers.

Points faibles

- Pas d'observation

Risques

- Pas d'observation

Opportunités

- Les besoins de la profession et du bassin d'emploi de la région Grand Est ;
- La position géographique transfrontalière - l'école est située à un carrefour européen ;
- Le positionnement de l'école sur l'ensemble des métiers du BTP et pas seulement la conduite de travaux.

Synthèse globale de l'évaluation

Analyse synthétique globale

Points forts

- Une école à taille humaine, avec des valeurs fortes et une équipe d'encadrement et proactive, à l'écoute de tous les usagers ;
- Un environnement socio-économique positif et dynamique avec des collaborations établies et pérennes avec les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises ;
- La stratégie de développer une recherche en partenariat avec l'UL attestée par une convention d'accueil et un recrutement lancé en novembre 2025 ;
- La mutualisation des plateformes expérimentales spécialisées dans le BTP
- L'ancrage aux milieux socio-économiques, la visibilité régionale de l'école et l'alignement de la formation avec les besoins du BTP ;
- Des relations internationales avec des établissements reconnus ;
- Le conseil de perfectionnement actif, associant élèves, diplômés, enseignants et acteurs socio-économiques pour anticiper les évolutions ;
- Le parcours sur 5 ans structuré, avec un recrutement cohérent, un programme de remise à niveau conséquent et l'acquisition progressive de compétences métiers ou transverses ;
- L'immersion professionnelle développée au travers de stages longs, PFE, projets, visites de chantiers... ;
- L'initiation à la recherche garantie via les enseignants-chercheurs de l'université partenaire ;
- Une direction déterminée à garantir une expérience étudiante épanouissante ;
- Une vie associative sous le spectre de la responsabilisation ;
- Une culture et une identité de l'école pleinement reconnues et partagées par les élèves.

Points faibles

- Une équipe administrative réduite ;
- L'absence actuelle d'enseignants-chercheurs dans l'équipe permanente des enseignants ;
- Une répartition des missions entre le CFA et l'école qui pourrait être améliorée ;
- L'absence de référent VSS interne à l'école ;
- Le développement de la démarche qualité à poursuivre : formalisation, élargissement des pilotes et co-pilotes de processus ;
- L'absence de conseil scientifique pour statuer sur des projets de recherche appliquée (industriels) ;
- Peu de projets surtout de recherche impliquant le monde socio-économique ;
- Le partenariat avec des entreprises internationales à consolider ;
- Les mobilités entrantes et sortantes des étudiants pourraient être encore renforcées, et les mobilités sortantes devraient être alignées avec le domaine de formation et éviter les expériences précaires pour les apprentis ;
- Le développement de la démarche compétences à poursuivre : pas d'évaluation des blocs, peu d'appropriation par les parties prenantes (cohérence entre fiche RNCP et la réalité – évaluation) ;
- La forte charge de travail personnel pour les apprenants ;
- Un taux d'échecs en première et en troisième année ;
- L'absence de reconnaissance de l'engagement étudiant associatif ;
- Une appropriation de la démarche compétence peu compatible pour une valorisation des compétences acquises par les élèves engagés dans les associations ;
- Des dispositifs VSS lacunaires ;

Risques

- Fragilité de l'équipe administrative et technique avec certaines fonctions stratégiques sans backup
- L'impact sur l'équilibre financier de l'école du recrutement indispensable d'enseignants-chercheurs ;

- La pérennité des financements de l'apprentissage ;
- La mobilité internationale mal encadrée pouvant entraîner des expériences peu formatrices pour certains apprentis ;
- La concurrence des autres formations d'ingénieur ou de master ;
- Le désengagement du noyau dur d'élèves engagés dans la vie associative.

Opportunités

- L'impact sur l'équilibre financier de l'école du recrutement indispensable d'enseignants-chercheurs ;
- La pérennité des financements de l'apprentissage ;
- L'intégration dans la formation d'innovations et de projets liés au développement durable et à l'entrepreneuriat ;
- Les partenaires internationaux et échanges avec universités/écoles étrangères pour renforcer l'internationalisation ;
- Le renforcement de la recherche appliquée et les collaborations avec l'université de Metz ;
- L'ouverture d'autres formations dans le domaine du BTP en FC diplômante ou masters spécialisés ;
- Un recrutement très régional ;
- L'adhésion au concours national Puissance Alpha pour le recrutement en première année ;
- La diversification des associations et clubs au sein de l'école ;
- L'adaptation de la démarche compétence aux activités associatives ;
- La dynamique de campus en cours de construction.

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique

ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3

LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2

MCF - Maître de conférences

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique

MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé

ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

PAST - Professeur associé en service temporaire

PC (classe préparatoire) - Physique et chimie

PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech

PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français

PME - Petites et moyennes entreprises

PRAG - Professeur agrégé

PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur

PT (classe préparatoire) - Physique et technologie

PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations

RH - Ressources humaines

RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)

SATT - Société d'accélération du transfert de technologies

SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales

SHS - Sciences humaines et sociales

SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie

TC - Tronc commun

TD - Travaux dirigés

TOEFL - Test of English as a Foreign Language

TOEIC - Test of English for International Communication

TOS - Techniciens, ouvriers et de service

TP - Travaux pratiques

TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie

TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement

UFR - Unité de formation et de recherche.

UMR - Unité mixte de recherche

UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience